Un fraudeur de pierres précieuses condamné à Avesnes

Feigin Isaac, 39 ans, d'origine juive, a été chassé de Russie par la révolution Russe. Le 26 novembre 1926, il fut surpris à la douane de Jeumont introduisant frauduleusement des pierres précieuses d'une valeur de 100.000 francs. Il aggrava son cas en essayant d'éviter le procès-verbal dressé par le vérificateur Lejeune en lui offrant 3.000 livres égyptiennes. Les perles qui avaient été évaluées une première fois à 176.000 fr. ont été évaluées à nouveau à 98.558 fr.

Un avocat du barreau de Paris, Me Balaflie plaida chaleureusement la cause de son client devant le Tribunal d'Avesnes qui condamna Feigin à un mois de prison, 100 fr. d'amende et confiscation des pierres précieuses.

Chez les Agriculteurs du Nord

ON S'EST OCCUPÉ DE LA QUESTION DOUANIÈRE

Mercredi, la Société des Agriculteurs s'est réunie à l'Hôtel Maréchal, à Lille, sous la présidence de M. Hadou. Etaient présents : MM. Auguste Pote, sénateur ; Chabrun, député de la Mayenne ; Jean Lelèvre, directeur des services agricoles départementaux ; le docteur-vétérinaire Montsarrat ; Riez, directeur intérimaire des services vétérinaires du département ; Charles et Florimond Desprez ; Merchier, Paul Wemaere, Herreman, Belle, Pasquesoone, Destombes, Malaquin, Debuchy, Ch. Macarez, Dorchies, Brancher, Geray, Brethenoux, Julien Matte, directeur de la « Renaissance Agricole et Horticole » etc...

M. Hadou annonce d'abord que la souscription pour le monument E. Macarez se monte à 17.600 francs. Puis, on adopte deux vœux de M. Fl. Desprez concernant les impositions douanières. Ils sont conçus de la sorte :

« Que l'égalité douanière entre les diverses productions puisse être obtenue en pratiquant la péréquation par le bas.

« Que l'agriculture puisse être efficacement protégée, non pas en haussant la protection de ses produits au niveau des droits quelquefois exorbitants favorisant les produits industriels, mais en mettant, au contraire, les droits les plus élevés en harmonie avec les plus faibles.

« Que la stabilité, la fixité des dispositions législatives douanières soient absolues, réserve faite seulement pour les circonstances de guerre ou de conflit économique justifiant des mesures d'exception soumises d'urgence au Parlement ou, en son absence, aux Chambres d'Agriculture ».

Le second vœu demande :

1° La question du droit de douane sur les farines est intimement liée avec celle du droit sur les blés ;

2° Que les dispositions primitives du projet gouvernemental élevant le droit sur les blés sans élever à la parité ou même en abaissant les droits sur les farines, aboutissent en réalité, à n'accorder au producteur qu'une façade de protection toujours dangereuse et qui se retournerait injustement contre lui seul ;

3° Qu'en fait, en lui retire d'une main ce qu'on lui a donné de l'autre, paralysant ainsi les bonnes volontés unanimement manifestées d'augmenter les emblavements en blés pour arriver à affranchir vis-à-vis de l'étranger ;

4° Que la protection accordée à la farine doit être suffisante pour protéger l'Agriculture contre une concurrence exagérée des farines étrangères qui conduirait les meuniers à devenir tout simplement les importateurs de farine ou à faire pression sur le prix des blés indigènes, émet le vœu :

Qu'un droit de 68 francs soit appliqué aux farines à 70 % et au-dessus ; 76 francs pour les farines de 60 à 70 % ; 81.50 pour les farines au-dessous de 60 %, correspondant à la protection de 35 francs par quintal pour les blés, proposé par la Commission des Douanes de la Chambre et accepté par le gouvernement ».

M. Chabrun, député de la Mayenne, traite ensuite de la question des beux à ferme, en faveur desquels il a déposé un projet de loi. Après avoir fait l'historique de la question, M. Chabrun ajoute : « Le Parlement vient de voter la propriété commerciale ; si l'on reconnaît pour le commerce un principe si logique, il n'y a aucune raison pour qu'on ne l'adopte pas pour l'agriculture. Il a plus qu'une présomption de bon accueil de la part des assemblées parlementaires. La Chambre des députés serait disposée à donner satisfaction, car, sur le principe de l'indemnité au fermier sortant, il y a eu unanimité.

Le rapporteur, M. Cautru, a pris l'engagement de présenter ce projet dans les deux mois. De tels engagements encourageront les défenseurs de l'agriculture à réclamer l'exécution de ces promesses ».

L'orateur examine ensuite son projet de loi par le détail au point de vue indemnité de plus-value, droit au bail dans des conditions telles que le fermier puisse l'accepter, droit de renouvellement, etc.

M. Chabrun espère en la clairvoyance de la Chambre pour adopter son projet.

Après des remerciements de MM. A. Potié, Hadou, Ghesten la séance est levée.

Pour le monument Delory

LA SIXIÈME LISTE DE SOUSCRIPTION

Lille : Marcel Dujardin	20 00
Lille : René Reubrez	100 00
Lille : Versé par Maurice Planque : deux anonymes	1.017 00
Bracke, ancien député	100 00
Madame Charron	9 60
Lille : Versé par le docteur Verhaeghe : anonyme	20 00
Bondues : Jules Ghesquière	20 00
Lille : Gaston Molthy	100 00
Lille : Fruchart	50 00
Lille : Maurice Planque	1.000 00
Lille : Jules Huyez	100 00
Lille : Anonyme	100 00
Aymeries : Charles Broutin	5 00
Lille : Gaston Decaussin	25 00
Lille : Baumart	10 00
Lille : Joseph Carlier	50 00
Cambrai : Géray	10 00
Saloiné : Victor Romon	20 00
Léon Escoffier	100 00
Lille : Alfred Guitte	10 00
Péchain : Dr Albert Hérin	5 00
Bibécourt : Fernand Leriche	25 00
	2.926 60
Listes précédentes	75.759 55
à ce jour	78.686 15

DES FÊTES DANS LA REGION

La Grande kermesse du 5 juin à Lille

Pour peu que le beau temps se mette de la partie, les fêtes de la Grande Kermesse de 1927, à Lille, promettent d'être triomphales. Elles seront très belles et de franche gaîté. La joliesse sera particulièrement réservée à cette journée du dimanche 5 juin qui verra se dérouler le grand cortège des fleurs. Toutes les fleurs, toutes les beautés naturelles y sont conviées. Et cela promet d'être magnifique, car les adhésions sont arrivées des plus nombreuses à la Mairie de Lille.

Vélos fleuris, voiturettes fleuries, groupes cyclistes parés de fleurs et accompagnés de fanfares y voisineront en aimable compagnie.

Et puis, encadrant le tout, nous aurons les sujets isolés et surtout les groupes et chars fleuris inventés, établis ingénieusement par les soins des Comités de secteurs et de rues de la ville de Lille, ou encore par des sociétés.

C'est ainsi que nous verrons le char de l'Hortensia qui se gardera bien d'être froid quoique le langage de cette fleur signifie : « vous êtes froide ». Nous aurons aussi le char des Trois Roses : beauté, volupté, splendeur, et celui des fleurs des champs, tout de grâce naïve et simple, et celui de « Lille en fleurs », véritable apothéose de la fleur.

Nous verrons encore le char de la Natalité : si les garçons naissent dans les choux, les filles naissent dans les roses, n'est-ce pas !... et le char des jardiniers de Lille, et les groupes de l'Education Physique, plus deux Tours Eiffel fleuries et quantités d'autres merveilles.

Ajoutons que pour donner à cette journée encore plus d'entrain, les sociétés musicales et autres qui se trouveront à Lille pour la journée du lendemain, seront autorisées à se manifester en ville, en costume.

LE GRAND CARNAVAL

Le défilé carnavalesque de la Grande Kermesse aura lieu le lundi 6 juin. Il sera supérieur en nombre et en qualité à celui, si réussi pourtant, de 1925.

D'abord nos amis les Gilles aux longs plumets et aux clochettes tintinnabulantes, nous reviennent avec d'autres groupes plus luxueux les uns que les autres, tels que les Pierrots Modernes et les Annamites.

D'autre part il nous revient que des groupes humoristiques feront partie du cortège. Citons le « Cirque Homard », les « Nénettes et Rintintins », les « Excentriques du Midi », les « Fêteurs de Groëning ».

Notons encore des groupes musicaux, bigophones, fanfares, accordéonistes ; « Pères la Joie », les « Don Juan », les « Farfadet », les « Gais Lurons ».

Il nous revient enfin, que la Société de Gilles «Tilmant » de Morlanwelz (Belgique), participant aux fêtes de la Pentecôte désirant laisser un souvenir vivace de leur participation aux dites fêtes, exécutera, place de la Nouvelle-Aventure (face aux rues Jules-Guesde et Corneille), le lundi 6 juin à 21 h. 30, le « **Grand rondeau des Gilles** » doublé du « **Jeu des Bosses** » avec accompagnement de musique appropriée.

Ce rondeau n'ayant jamais été exécuté dans le Nord de la France, le Comité de l'Union des commerçants de la place Nouvelle-Aventure compte sur la population des quartiers de Wazemmes-Esquermes-Vauban pour venir applaudir et remercier, par leur présence, nos bons amis les belges, de leur délicate intention.

Signalons enfin que Gambrinus le géant et sa fanfare figureront en fin du grand cortège de la Grande Kermesse et que les autres géants Lydéric, Phinaert, Jeanne Mailliotte se fixeront Grand' Place pour contempler le défilé.

Les grandes journées musicales d'Arras

On rappelle que la Fête Fédérale qui se déroulera à Arras les 27, 28 et 29 août prochain, à l'occasion du XIXe Congrès de la Fédération obtiendra, sans nul doute, le même succès que ses devancières.

Cent vingt-cinq sociétés musicales ont déjà répondu à l'appel des organisateurs et le délai d'adhésion est fixé au 20 juin. D'ici là, de nombreux groupements s'inscriront encore, nous en sommes persuadés.

Afin d'arrêter définitivement les grandes lignes du programme, une réunion eut lieu le lundi 30 mai à l'Hôtel de ville d'Arras.

Etaient présents : MM. Lemelle, maire ; Robart, président ; Lemaire, secrétaire général ; Vasse, secrétaire-adjoint de la commission des fêtes ; Manaut, président ; Gaudetroy vice-président ; Housleaux, administrateur de la Fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais ; Philippe, directeur de l'école de musique d'Arras, membre du Comité de la Fédération.

Il fut décidé que vingt emplacements seraient aménagés dans les différents quartiers de la ville pour y faire entendre les sociétés musicales participant au Festival.

Le Théâtre et le Manège militaire ont été désignés pour les auditions du dimanche et du lundi. C'est également au Théâtre que se tiendra le dimanche à 9 h. 30, sous la présidence du Maître Alexandre Georges, le congrès annuel de la Fédération.

Comme les années précédentes, le Congrès sera agrémenté d'une audition artistique donnée par trois sociétés musicales importantes.

Le lundi, la Grande Harmonie des Mines de LIEVIN donnera, sous la direction de son chef, M. Maninck, un concert de gala.

A l'issue de la réunion, les représentants de la ville d'Arras et de la Fédération se rendirent auprès de M. Paul Peytral, Préfet du Pas-de-Calais, pour solliciter sa présence à la fête fédérale.

Le Préfet accepta avec empressement l'invitation qui lui était faite.

Les grandes fêtes de la Renaissance d'Orchies

Les fêtes de la Renaissance d'Orchies ont débuté dimanche dernier par l'élection de la Reine du Commerce et de ses demoiselles d'honneur. Parmi les nombreuses candidates toutes plus jolies les unes que les autres, l'heureuse élue a été Mlle Lucienne Guéant, avec comme demoiselles d'honneur Mlles Aline Deregnaucourt et Andrée Botte.

Nous avons déjà donné, dans ses grandes lignes, le programme des fêtes de la Renaissance d'Orchies, fêtes qui continueront à se dérouler avec éclat les 5 et 6 juin prochain, puis les 17 et 24 juillet 1927.

Les 5 et 6 juin, fêtes de la Pentecôte, aura lieu l'élection de la Muse du Pévèle ; le 17 juillet, la musique de la Garde Républicaine donnera un concert artistique public ; le 24 juillet sera le jour du Couronnement des fêtes de la Renaissance que présidera M. Raymond Poincaré, président du Conseil des ministres.

Toutes ces magnifiques manifestations se préparent avec une remarquable et légitime émulation, non seulement dans la population même d'Orchies, mais de tous les coins de la France les concours parviennent nombreux et importants au Comité que préside M. Henri Bonte.

Des objets d'art, des bijoux de prix, sont offerts par des commerçants et industriels de Lille, Paris, Douai, etc. ; les villes d'Hyères, Menton, Aix-les-Bains, le Théâtre Volterra, de Paris, envoient des bannières décoratives d'une très grande valeur artistique ; des maisons de Lille et Douai ont promis d'agencer des chars représentant leur industrie ou commerce. Tout ceci prouve avec quelle sympathie particulière les étrangers ont entouré la réputation de ce vieux coin flamand qu'est Orchies.

Par ailleurs, notre nation sœur, la Belgique, sera également à l'honneur le 24 juillet ; M. le Bourgmestre de Tournai, la représentera au banquet officiel que présidera M. le Président du Conseil Raymond Poincaré.

Le tragique suicide d'un vieillard à Coudekerque-Branche

Avenue Maurice Berteaux, près du passage à niveau de la gare, de Coudekerque-Branche, M. Dannoot, marchand de charbon, à Petite-Synthe, dirigeait hier à 18 h. 15 un camion chargé de 5.000 kilos de charbon.

A ce moment et hors de la vue du conducteur un vieillard se précipita vers l'une des roues du véhicule et la saisissant à pleins bras se laissa entraîner par elle. Le drame fut rapide. L'homme fut projeté sur le sol, tandis que le camion lui passait sur le corps.

Les témoins de cette horrible scène se précipitèrent, ramassèrent la pauvre loque humaine qui respirait encore et la déposèrent à la pharmacie Delporte, où l'état du malheureux fut jugé désespéré. On reconnut qu'il s'agissait de M. Albert Harlay, 61 ans, domicilié chez ses enfants, rue Chanzy, à Saint-Pol-sur-Mer. Il portait une fracture compliquée du bassin et une fracture de la cuisse gauche.

Quand le docteur Hocquet arriva, il ne put que constater le décès ; M. Harlay après une demi-heure de souffrances venait de rendre le dernier soupir.

Parmi les personnes qui s'étaient approchées du désespéré se trouvait M. Harlay, employé de gare à Coudekerque-Branche, son fils. On devine sa douleur.

Depuis longtemps M. Albert Harlay était neurasthénique, et sa famille chaque jour redoutait d'apprendre une fin tragique.

LE DÉCÈS DE M. AIMÉ DURIEU CHEF DE BUREAU A LA PRÉFECTURE DU NORD

On annonce le décès, survenu subitement à Bourghelles, le 31 mai 1927, de M. Aimé Durieu, chef de bureau à la Préfecture du Nord.

Le défunt était en outre Officier d'Administration de 1re Classe de réserve, et il avait effectué à ce titre toute la Campagne de 1914-1918.

Après avoir occupé des emplois à la Banque Municipale de Crédit et à la Trésorerie Générale du Nord, M. Durieu était entré dans les services de la Préfecture en 1901.

Il dirigeait depuis plusieurs années le bureau des finances de l'Etat, où ses excellentes qualités professionnelles étaient hautement appréciées.

M. Durieu laissera à tous ceux qui l'ont approché le souvenir d'un homme serviable et bon, ainsi que celui d'un fonctionnaire particulièrement bienveillant et courtois.

Ses funérailles auront lieu le samedi 4 juin, à 10 heures, à Bourghelles.

L'ASSEMBLÉE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU NORD

La Commission départementale s'est réunie à la Préfecture du Nord, le mercredi 1er juin 1927, à 14 h. 30, sous la présidence de M. Demolon.

Etaient présents : MM. Verduvaine, vice-président ; Sapelier, secrétaire ; Demesmay, Feure, Fouquet, Lorthioir et Docteur Riche.

M. Louis Hudelo, préfet, assistait à la séance, ainsi que MM. Grimpret, ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées ; M. Gaudon, architecte départemental en chef ; Desrousseaux, secrétaire de la Commission ; Tilloy, contrôleur des R. L. ; Delannoy, chef de division.

La Commission a statué sur des projets d'aliénation et de location de terrains pour le service des voies ferrées d'intérêt local.

Emis un avis favorable à l'ouverture de l'enquête sur le projet d'établissement d'une ligne de tramway entre la rue des Capucins, à Valenciennes et la place de Marly.

L'assemblée a autorisé des cessions de pavés de rebus et réglé des questions de voirie vicinale et rurale.

Des projets concernant les édifices départementaux : prisons, casernes de gendarmerie, palais de justice, ont reçu l'avis favorable de la Commission.

Après constatation de l'état du fonds des amendes de police correctionnelle, la Commission a accordé des secours aux communes de Fontaine-Notre-Dame, Haussy, Mecquignies, Villereau, Sauzoir, pour l'exécution des travaux d'utilité générale.

La Commission a statué sur la fixation du prix de revient de la journée dans les hospices et hôpitaux du département et accordé des subventions aux fonds municipaux et aux caisses de chômage pour une somme globale de plus de 100.000 francs.

Les comptes et budgets de l'Office départemental d'Habitations à Bon marché ont été approuvés.

Avis favorable est donné à la création d'un Syndicat de Communes de la région de Bailleul, en vue de l'électrification de leur ceriloire.

Des vœux furent ensuite émis par M. Fouquet, demandant que les abonnements scolaires soient rétablis sur les chemins de fer au tarif de 1925 ; que les voyageurs qui, à Lille, prennent le rapide partant à 16 h. 25, y soient admis avec des billets de 2e classe lorsqu'ils se rendent par correspondance sur une gare située au-delà de Douai (Cambrai par exemple). M. Sapelier, enfin, demande que pour permettre aux étudiants de parvenir à Lille, on ne supprime pas les arrêts dont la suppression est prévue sur la ligne Dunkerque-Lille.

LES REVENDICATIONS DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Une délégation du Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Syndicats de Voyageurs, Représentants et Placiers du Commerce de France, représentée par M. Hector Molinié, député, a été reçue par le ministre des Travaux publics, auquel elle a exposé le désir de la corporation de voir aboutir dans un bref délai les questions suivantes :

1° **Modification des tarifs de transports des voyageurs de commerce et de leurs bagages ;**

2° **Amélioration de certaines relations ferroviaires.**

La délégation a reçu le meilleur accueil et l'assurance que ces questions seront mises à l'étude immédiatement.

LA SUISSE 1re AU CONCOURS INTERNATIONAL DE TIR

A Rouen, dans un match international de tir à la cible, la Suisse s'est classée première, devant la Suède, les Etats-Unis, le Danemark, la France, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, la Pologne et la Tchécoslovaquie.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON — CONSULTEZ LE — LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge — LE PLUS REPANDU DANS LA REGION DU NORD ET LA BELGIQUE — EN VENTE PARTOUT

Des Roubaisiens descendraient bien du duc de Brunswick

S'ILS GAGNENT LEUR PROCES, ILS RECUEILLERONT UNE FORMIDABLE SUCCESSION

On se rappelle le procès relatif à l'héritage du Duc Auguste-Charles-Frédéric-Guillaume de Brunswick, mort le 19 août 1873, à Genève.

Il laisse à cette ville toute sa fortune évaluée à l'époque 313 millions.

Revendiquée par le Comte de Civry, petit-fils naturel du Duc et fils de la Comtesse de Colmard la succession du Duc de Brunswick fut réclamée par un procès plaidé il y a deux ans devant la première chambre du Tribunal de la Seine. Le procès fut perdu par le Comte de Civry qui interjeta appel du jugement. L'instance est actuellement pendante devant la première chambre de la Cour de Paris.

LES ROUBAISIENS MILLIARDAIRES ÉVENTUELS

Or, ainsi que le « Réveil et « L'Egalité » l'ont annoncé, une réclamation nouvelle d'un ordre tout différent vient de s'élever. Elle émane d'une famille du Nord domiciliée à ROUBAIX, et dans les environs, qui se prétend de la branche légitime des Brunswick, et soutient qu'elle seule a droit au patrimoine considérable qui a fait l'objet des procès antérieurs.

En effet, les demandeurs à l'instance nouvelle qui se composent de 13 personnes, dont l'un M. Brunswick est contremaître à Roubaix, dont un autre est électricien dans la même ville, dont les autres enfin sont domiciliés dans la région de Roubaix, ont réussi, grâce aux recherches de deux archivistes M. Bées, archiviste de la ville de Gand et M. Collin, archiviste à Bruxelles à rétablir leur filiation complète dans la descendance illustre dont ils se prévalent.

Il paraît établi en effet qu'ils descendent de Othon de Brunswick-Lunnebourg, née le 24 aout 1495, décédé le 11 août 1549, dont le petit-fils, Othon Henri, mourut sans alliance en, 1619, ce qui fit croire que cette branche était interrompue à cette date.

Mais Othon-Henri de Brunswick avait légitimé un fils naturel avec l'autorisation du roi d'Espagne, par lettres des archiducs Albert et Isabelle, et ce fils légitime eut une nombreuse descendance qui vint s'établir dans les Flandres au XVIIe siècle, et dont les demandeurs au procès d'aujourd'hui sont issus en ligne directe.

Cette ligne de Brunswick dont un des membres mourut à la bataille d'Hochstaedt en 1704, s'établit à Oostacker, pays de Gand ; où elle fit souche. De Gand, certains membres de la famille passèrent à Roubaix.

Me Maurice Garçon, avocat à la Cour de Paris, a été chargé de la défense des intérêts des héritiers légitimes de la famille de Brunswick. Une instance va être introduite devant le Tribunal de Genève.

JAMAIS ON NE FERA MIEUX

Voilà l'avis des personnes qui ont fait leur lessive en suivant les quelques améliorations apportées au mode d'emploi du **BLANCO**, que nous donnons aujourd'hui page 6.

Suivez-le, plutôt que d'employer ce produit au petit bonheur, en suivant votre inspiration. Vous en serez émerveillée.

Votre linge sera plus blanc que jamais, il durera trois fois plus, et votre lessive vous reviendra beaucoup moins cher que faite par n'importe quel autre procédé et, à votre tour, vous direz : Jamais on ne fera mieux. 1319

L'ÉVADE DE LA PRISON D'AMIENS A ÉTÉ REPRIS

Le nommé Jean François Le Ster âgé de 30 ans, boulanger à Engelbermer, condamné par la Cour d'assises de la Somme et qui s'était évadé de la prison cellulaire d'Amiens, a été retrouvé dans le bois de Vadencourt, cerné par plusieurs brigades de gendarmerie et par la population. Il a été arrêté hier matin, extenué de fatigue et n'est rendu sans résistance.

Le Ster, dit-il, s'évasion avait été facilitée, étant chargé de travailler dans les dépendances de la prison lundi dernier, alors qu'il en regagnait déjà au dehors.

TIRAGE DE TOMBOLAS

MUTILÉS DES YEUX

Voici la liste des numéros gagnants de la Souscription de la Fédération Nationale des Mutilés des Yeux de France et des Colonies qui a eu lieu à la Maison du Mutilé à Paris, rue des Mimines.

Lots N. 1 série A. 8899 ; N. 2, série Q. 5392 ; N. 3, série T. 6061 ; N. 4, série D. 9969 ; N. 5, série S. 9758 ; N. 6, série L. 1189 ; N. 7, série H. 268 ; N. 8, série Z. 4567 ; N. 9, série W. 6011 ; N. 10, série K. 8.84.

Les 31 numéros gagnant dans toutes les séries :

52 — 195 — 458 — 1118 — 2557 — 2917 — 3906 — 4091 — 4469 — 4587 — 4739 — 5069 — 5163 — 5271 — 5284 — 5291 — 5466 — 6614 — 6987 — 7238 — 7371 — 7660 — 7761 — 8028 — 8157 — 8872 — 8882 — 9137 — 9215 — 9381 — 9973.

S'adresser aux bureaux de la Fédération, 1, rue de la Boule, 1er arrondissement, Paris.

Les lots seront envoyés dès réception du billet gagnant et de 2 francs en timbre poste pour l'envoi.

MUTILÉS DU POUMON

Il vient d'être procédé à Paris, au tirage de quelques-uns des principaux lots de la Tombola des Mutilés et blessés du Poumon.

Voici les numéros gagnants :

t 212.834 : 50.000 francs de titres de rente ; 1.186.282 : automobile Renault. 515.315 : chambre à coucher acajou et bronze. 1.509.579 : salle à manger Henri II. 171.031 : automobile Lafitte. 1.016.381 : appareil cinématographique Sinap. 1.303.419 : chambre à coucher chêne cire. 645.800 : jumelle prismatique. 1.315.535 : salle à manger chêne cire. 971.139 : Automobile Lafitte.

La liste complète des 15.000 lots sera publiée le 16 Juin ; on la trouvera à partir de cette date, aux sièges des associations : Fédération des Blessés du Poumon, 55, rue Boullot, Paris (13e) ; F.O.P. des Mutilés, 3, Boulevard Beaumarchais, Paris (4e) et aux sièges des sections locales de chaque de ces associations. Elle sera envoyée sur simple demande accompagnée d'un timbre de 0 fr. 75.

EN DEUX LIGNES

Paris. — Représent. M. Dommergue, MM. Painlevé et Herriot, remis croix guerre Et. Nomi: St-Cloud. — Bruit court M. Paul Faure abandonnerait Secrétariat Parti S.F.I.O.

— La C.G.A. a décidé dissolution organisme liquidation commission contre le milit. Bulgarie.

Troyes. — Fédér. rad. soc. décide retrait candid. M. L. Le Foyer, élect. législat. lauréat socialiste.

la Journée sportive

CYCLISME

LE CHALLENGE SIGRAND
Plus de 6.000 fr. de prix

Le Challenge Sigrand qui se dispute pour la 2e année sur le parcours Lille-Dunkerque et retour, fera à nouveau, assister les sportsmen de la région à une des plus belles épreuves de l'année.

Plus de 6.000 francs de prix viendront récompenser les concurrents. 1.000 francs sont particulièrement réservés aux coureurs indépendants 2e et 4e catégories, ainsi qu'aux indépendants qui pourront également participer aux prix du classement général.

Rappelons que la clôture des engagements aura lieu dans huit jours et qu'il est bon de se presser.

Les personnes qui désireraient suivre la course en automobile sont informées qu'elles doivent en faire la déclaration au Comité d'organisation et qu'elles devront obligatoirement prendre un commissaire à bord.

Les engagements sont reçus au Bureau Touristique des « Amis de Lille », Hall d'arrivée des voyageurs, Gare de Lille.

Le Grand Prix des Jeunes Espoirs

La journée du 12 Juin ne sera pas seulement consacrée aux as de la route.

Le Comité d'organisation du Challenge Sigrand a décidé de faire disputer une épreuve pour juniors de moins de 16 ans sur un circuit de 18 kilomètres à couvrir deux fois.

500 fr de prix en espèces viendront récompenser les vainqueurs.

On peut s'inscrire dès maintenant au Bureau Touristique des « Amis de Lille », Hall d'arrivée des voyageurs, Gare de Lille.

LE GRAND PRIX DE « L'U.S. PÉRENCHIES »

Une course cycliste dénommée Grand Prix de l'U.S. Pérenchies, se disputera le 19 juin sur un parcours de 60 kilm., avec 700 fr. de prix : au fer, 200 fr., 2e 100, 3e 80, 4e 60, 5e 50, 6e 40, 7e 30, 8e et 9e 25, 10e et 11e 20, 12e et 13e 15, 14e et 15e 10 fr.

Itinéraire : Départ Place Carnot, rue de la Prévote, route du Fresnel, hameau de la Bleue, route de Prémesques à Pérenchies, rue Carnot, à courir 6 fois.

Course ouverte sous les règlements de l'U.V.F. aux licenciés des 3e catégorie et débutants.

Droit d'engagement : 4 fr., dossard compris.

Les engagements sont reçus Maison Perrain, Cycles, 4, rue Carnot à Pérenchies, jusqu'au jeudi soir 8 juin. Remise des dossards à 14 heures au siège, estaminet Martinsse, 6, rue Carnot. Départ à 15 heures. Cette course se fera sans entraîneurs, ni suivants d'aucune sorte.

AU VÉLODROME MUNICIPAL DE WATTRELOS

La direction du Vélodrome annonce pour le dimanche 19 juin, jour de la ducasse, une grande réunion internationale avec les engagements assurés de Devoissoux ancien Champion du Monde, ancien Champion de France Amateur : René Place, Champion du Pas-de-Calais ; Degravelinck, l'amateur du dernier Paris-Lille ; Van Slinkiste, vainqueur de l'Américaine du 26 Mai à Wattrelos ; Remlelaere, de Wattrelos ; Delbarre, de Sallaumines ; Delay, de Sallaumines ; Janssens, de Rouhaix ; Seyrave, de Menin.

Le programme complet paraîtra prochainement.

FOOTBALL-ASSOCIATION

UN GRAND MATCH JUNIORS
F.C de Rouen Champion de Normandie contre Olym'que Lillois

On commence enfin à comprendre que la seule méthode vraiment pratique pour diminuer le plus possible, ce qui a été appelé le « racolage », consiste à s'occuper des Juniors qui, plus tard, sont attachés au Club qui les a formés.

Aussi, les grands Clubs, dignes de ce nom, montrent-ils une sollicitude particulière pour leurs Juniors.

Après le C.A.P., Champion de France 1927 et aussi Champion de Paris Juniors, le F.C. de Rouen, Champion de Normandie Juniors, a sollicité de l'Olympique Lillois, la faveur d'être reçu par ce dernier.

Bien que ces rencontres soient toujours déficitaires, l'O.L. a accepté. Ce match aura lieu dimanche 5 juin, à 15 h. 30, au terrain de l'Avenue de Dunkerque.

Nous espérons que les personnes qui s'intéressent au développement du beau Sport de Football, comprendront l'utilité de ces rencontres et viendront nombreuses, encourager les jeunes espoirs Normands et Nordistes.

AU SPORT OUVRIER LYSSOIS

Les joueurs du S.O.L. sont informés que les séances d'entraînement ont lieu tous les mardis et vendredis, à partir de 18 h. 30, au terrain, à la Justice.

Le mercredi soir, les membres du S.O.L. désirant faire de l'Athlétisme, peuvent se joindre aux athlètes du Sport Ouvrier Roubaisien qui s'entraînent, sous la direction du chef, aux terrains municipaux.

Match contre Paris. — Dimanche prochain 5 juin, aura lieu, à Lille, le match contre Paris qui devait se jouer à Pâques et avait été remis par suite du décès du regretté Docteur Verhaeghe.

Ce match aura lieu à 3 heures précises au terrain de la porte de Canteleu.

Les équipiers dont les noms suivent sont priés d'être au siège, chez Lorthioir, pour 12 h. 45 ; le départ aura lieu à 13 heures précises : Nuttiu frères, Delreux, Breton, Rottelier frères, Dnret, Désmeitre An. Remplaçants : Prez et Roseell.

JEU DE PAUME

RÉSULTATS DES LUTTES DU 29 MAI

A ALFORTVILLE. — 1re manche, St-Denis bat Paris par 7 jeux à 5. — 2e manche, Paris bat Alfortville par 7 jeux à 6. Finale, St-Denis bat Paris par 8 jeux à 5.

A SOMAIN. — Eliminatoire de la Coupe de France qui se jouait à Somain entre l'équipe des Cheminots de la localité et celle d'Hellemmes, a vu le triomphe de cette dernière par 13 jeux à 10.

La lutte fut belle à suivre de bout en bout, les Cheminots dominèrent jusqu'au 8e jeu, pour se laisser surclasser par la suite sans toutefois s'être défendus avec acharnement.

L'équipe d'Hellemmes est à féliciter dans son ensemble : non seulement pour son jeu, mais aussi pour sa discipline, sa joviialité, son entrain et sa bonne humeur. Toutefois, le meilleur des 10 sur le terrain fut sans conteste Rombaux, des Cheminots, qui chassa et rechassa en maître.

L'analyse de la lutte nous donne : Hellemmes, 13 jeux, 63 quinze, 5 balles outre, pour 10 jeux et quinze aux Cheminots.

Une rencontre eut lieu ensuite entre les équipes des Cheminots de Douai : les Cheminots, visiblement fatigués, s'y laissèrent dominer et succombèrent par 6 jeux à 3. M. Brassart, du Comité, arbitra ces rencontres à la satisfaction de tous.

Louis d'HENRY.

ATHLETISME

AUX FOYERS LILLOIS

La Direction Sportive des Foyers Lillois de l'Union Franco-Américaine informe les jeunes gens qui s'intéressent aux sports, ses membres démobilisés ou momentanément absents de Lille que les F.L. continueront comme par le passé à s'occuper particulièrement de l'athlétisme et de la culture physique, tout en développant cette saine camaraderie qui est de tradition dans les Foyers.

La Société dispose grâce à l'obligeance et à l'aimabilité sportives des dirigeants de l'Iris Club Lillois « du magnifique stade du Colysée à Lambersart pourvu d'une piste en cendrée nouvellement refaite et d'installations parfaites pour les concours.

Elle porte également à la connaissance des Sociétés, avec lesquelles elle a toujours observé des rapports cordiaux, que ses athlètes seront très heureux de participer à leurs réunions sportives.

Elle fait enfin appel aux jeunes gens qui désirent pratiquer ce beau sport qu'est l'athlétisme et les invite à se faire inscrire, soit au secrétariat 21, rue Ganthier de Chatillon, soit au stade les jours d'entraînement ; le mardi et le jeudi de 18 à 20 heures, le dimanche, de 10 à 12 heures.

Sont spécialement convoqués à l'entraînement de dimanche prochain : Maréchal frères, Mondor frères, Deruyffleare frères, Gourdon, Gunswich, Proye, Dreconrt, Levêque, Joanis, Sterhein II, Leingruber, Lndot, Crépin, Viviande, Decoker, Leblanc Maurice, Mondon, Nimal.

MARCHE

AU CLUB DES MARCHEURS LILLOIS

La Commission a l'honneur de rappeler que les entraînements ont lieu les mardi et vendredi, à 19 h. 30, le dimanche, le rendez-vous est fixé à 8 heures et la séance durera jusqu'à 10 heures.

La prochaine sortie pour l'obtention du brevet des 20 kilomètres est fixée au 12 juin à 8 heures du matin les sportifs désirant concourir peuvent s'adresser au siège, 22, rue de Thumesnil, où ils trouveront tous renseignements pouvant les intéresser.

BASKET-BALL

L'AMICALE ARCHIMÈDE DE ROUBAIX EST CHAMPIONNE DU NORD DE 3e SÉRIE

La finale du Championnat du Nord de 3e Division s'est disputée dimanche dernier sur le terrain de l'E.S. de Bully-Grenay.

L'Amicale Sportive Archimède de Roubaix remporta la victoire par 23 points à 11.

Quelques instants avant le match, le capitaine de l'U.S. Marquillies remit une superbe gerbe de fleurs au capitaine de l'A.S. Archimède de Roubaix, qui'il félicita des brillantes victoires remportées par son équipe durant les championnats.

Le match fut arbitré par M. Delabarre de la Vaillante de Douvrin à la satisfaction générale.

L'équipe de l'A. Archimède était composée de la façon suivante : Avants : Brniots et Desmet ; centre : Delhaye ; Arrières : Siecleboer (capt.) et Romboots.

HIPPISME

COURSES A LE TREMBLAY

1re COURSE. — 1. Sagitta, Férat, g. 232.00 ; p. 71.50. — 2. Ramuntcho, Semblat, p. 30.00. — 3. Vaucresson, Hervé, p. 174.50.

2e COURSE. — 1. Reparsac, De Saint Mirel, g. 20.00 ; p. 17.00. — 2. Zamori, de Chavagnac, p. 25.00.

3e COURSE. — 1. Battage, Semblat, g. 135.50 ; p. 39.00. — 2. Vallée Heureuse, X..., p. 32.50. — 3. Parbleu, Marsh, p. 41.00.

4e COURSE. — 1. Facon, Torterolo, g. 26.5 0 ; p. 13.50. — 2. Grimonchou, Semblat, p. 17.50. — 3. Céphore Phocas, Gardner, p. 63.50.

5e COURSE. — 1. Sheet Lighning, Martz, g. 841.50 ; p. 161.00. — 2. Addis Ababa, Duun, p. 39.50. — 3. Kerlande, X..., p. 21.00.

6e COURSE. — 1. Which Think, Marsh, g. 102.00 ; p. 32.50. — 2. Massimi, Jennings, p. 30.00. — 3. Northmen, Legros, p. 37.50.

FEUILLETON DU 2 JUIN 1927. — N° 5

le circuit de la mort — A. Bouvier — Roman

Résumé des feuilletons précédents

Mélanie Doizy, après avoir pris vainement son mari qui, comme de coutume s'enivrait dans un bar, de revenir au domicile conjugal, apprend à son retour chez elle, qu'une grande dame, la marquise de Larive est venue pour la voir. Pendant qu'elle met un peu d'ordre dans la maison son fils Pierre, un beau gars travailleur, rentre au logis. Peu après, le père revient ivre et une violente querelle éclate au cours de laquelle le fils, pour défendre sa mère, tue son père. Sur ces entrefaites la marquise de Larive arrive...

C'était un salon désuet, aristocratique et charmant ! Il y avait peu de monde à la réception intime et discrète de la fidèle amie de la marquise de Larive, à qui fut présenté M. Dingler, le grand industriel de Levallois-Perret.

M. Dingler était un de ces hommes d'action, à l'esprit positif, qui produisit sur la veuve une excellente impression.

Petit trapu, les tempes grisonnantes et le teint légèrement hâlé, il parlait, sans hâte, d'une façon précise, et paraissait l'homme le